

transformation en institution à sécurité moyenne de l'institution à sécurité minimale William Head afin de faire face aux besoins actuels des services pénaux canadiens. L'expérience prouve que les institutions à sécurité minimum, comme les centres communautaires de correction et les camps de correction à sécurité minimum, sont prêts en moins de temps, c'est-à-dire en quelques mois.

Le lieu géographique et le type de construction de l'institution William Head se prêtent à l'exécution d'un tel projet. Pour transformer l'institution à sécurité minimum en institution à sécurité moyenne, il faudra installer des services adéquats de sécurité matérielle, par exemple des clôtures et des fenêtres périmétriques de sécurité, construire une guérite et un poste d'observation. On a aussi l'intention de porter à environ 25 le nombre des agents de correction. Du matériel technique de surveillance, des voitures de patrouille de même qu'un service de communications radiophoniques seront aussi fournis. L'amélioration nécessaire des mesures de sécurité matérielles, l'ar-

Ajournement

rivée de l'équipement technique et le recrutement du personnel auront pris fin avant que tout détenu devant être gardé dans des établissements de sécurité moyenne, soit envoyé à l'institution William Head.

On n'augmentera pas le nombre des détenus hébergés dans cette institution. Ceux qui iront à l'institution William Head seront de la catégorie à sécurité moyenne, choisis d'après leur désir et leur aptitude à participer aux programmes de resocialisation qui seront mis en œuvre et le choix se fera conformément aux critères établis particulièrement à l'intention de l'institution William Head.

Enfin, je dirais au député que nous n'avons aucune preuve que le Service canadien des pénitenciers se soit engagé à garder à l'institution de William Head son statut d'institution à sécurité minimale. Nos dossiers ne contiennent aucun document officiel ou officieux dans ce sens. Si le député, au nom de ses commettants, dispose de preuves semblables, nous serons alors heureux d'étudier la question.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 28.)